

Introduction et bienvenue

M. Rémi Pelletier souhaite la bienvenue aux membres.

Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par M. Charles Marois, appuyé de Mme Geneviève Pigeon de nommer M. Rémi Pelletier, président d'assemblée. Il est proposé par M. Michel Giroux, appuyé de Mme Geneviève Pigeon de nommer Mme Véronique Dumouchel, secrétaire de l'assemblée.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Rémi Pelletier procède à la lecture de l'ordre du jour et explique la démarche pour la refonte des règlements généraux ainsi que la diminution du nombre d'administrateurs sur le conseil d'administration. L'ordre du jour est accepté sur une proposition de M. Charles Marois, appuyé de Mme Valérie Labrecque.

Présentation des modifications aux règlements généraux

Extrait du PV 2018-04-19, AGA 19 avril 2018 ; Il est proposé par M. Charles Marois, appuyé de M. Louis-Georges Simard de-- reconduire le conseil d'administration tel quel jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire. Le comité exécutif prépare une refonte des règlements généraux afin de diminuer les administrateurs à 9 postes et la création d'une table de concertation distincte de la gestion administrative de l'organisme.

Les règlements généraux ont été travaillés par le comité exécutif pour la diminution du nombre d'administrateurs. Également, l'année financière passera au 31 mars pour faciliter les rééditions de compte avec le MDDELCC et la plupart des bailleurs de fonds. Les règlements généraux sont lus en entier avec les modifications proposées, ils sont en annexe au présent procès-verbal.

Adoption des modifications aux règlements généraux

Il est proposé par M. Michel Toussaint, appuyé de M. Michel Giroux d'adopter les modifications aux règlements généraux avec les commentaires des membres.

Élection des administrateurs

Il est proposé par M. Louis-Georges Simard appuyé de Mme Solenn Sanquer de nommer M. Michel Toussaint comme président d'élection. Les 9 postes en élection sont :

MRC de L'Islet (1)
MRC de Kamouraska (1)
MRC de Rivière-du-Loup (1)
Économique (3)
Communautaire (3)

- ✎ Il est proposé par M. Rémi Pelletier appuyé de M. Louis-Georges Simard de nommer M. Normand Caron comme administrateur au poste no. 1 (MRC de L'Islet). M. Caron accepte le poste.
- ✎ Il est proposé par M. Rémi Pelletier appuyé de Mme Solenn Sanquer de nommer M. Louis-Georges Simard comme administrateur au poste no. 2 (MRC de Kamouraska). M. Simard accepte le poste.
- ✎ Il est proposé par Mme Geneviève Pigeon appuyée de M. Michel Giroux de nommer M. Tomas Kysilka comme administrateur au poste no. 3 (MRC de Rivière-du-Loup). M. Kysilka accepte le poste.
- ✎ Il est proposé par M. Louis-Georges Simard appuyé de Mme Geneviève Pigeon de nommer M. Rémi Pelletier comme administrateur au poste no. 4 (Économique). M. Pelletier accepte le poste.
- ✎ Il est proposé par Mme Édith Sénéchal appuyée de Mme Geneviève Pigeon de nommer M. Clément Clerc comme administrateur au poste no. 5 (Économique). M. Clerc ne pouvant assister à l'assemblée a manifesté son intérêt à faire partie du conseil d'administration par un courriel envoyé au président et au siège social de l'organisme le 01-06-2018.
- ✎ Il est proposé par M. Marc Montpetit appuyé de M. Rémi Pelletier de nommer Mme Édith Sénéchal comme administrateur au poste no. 6 (Économique). Mme Sénéchal accepte le poste.
- ✎ Il est proposé par M. Stéphane Brière appuyé de Mme Solenn Sanquer de nommer M. Claude Brière comme administrateur au poste no. 7 (Communautaire). L'intérêt de M. Claude Brière – élu de la première nation malécite de Viger sera validé. (26-06-2018 : M. Claude Brière accepte le poste)
- ✎ Il est proposé par M. Louis-Georges Simard appuyé de M. Stéphane Brière de nommer M. Charles Marois comme administrateur au poste no. 8 (Communautaire). M. Marois refuse le poste.
- ✎ Il est proposé par M. Rémi Pelletier appuyé de M. Stéphane Brière de nommer M. Michel Giroux comme administrateur au poste no. 8 (Communautaire). M. Giroux accepte le poste.
- ✎ Il est proposé par M. Michel Giroux appuyé de M. Rémi Pelletier de nommer Mme Geneviève Pigeon comme administrateur au poste no. 9 (Communautaire). Mme Pigeon accepte le poste.

Le nouveau conseil d'administration est formé. Les membres du conseil d'administration sont élus pour un mandat renouvelable de deux années. Selon un mécanisme de rotation afin d'assurer la continuité du conseil d'administration. Exceptionnellement, les postes : 2-4-6-8 sont des mandats d'un an et seront en élection à la prochaine AGA.

Levée de l'assemblée

M. Tomas Kysilka propose la levée de l'assemblée, il est 22 h 09.